

COMPTE RENDU de

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ADULLACT ROUEN, 25 juin 2003

Le mercredi 25 juin 2003, l'Assemblée Générale de l'association ADULLACT s'est tenue à la mairie de Rouen, sous la présidence de François ELIE, Président de l'association. Les adhérents ont été convoqués par courrier électronique conformément à l'article 16 des statuts, mais également par courrier postal.

Présents

- Michel Bondaz
- Philippe Allart (CUDL)
- Pascal Feydel (délégué général)
- Jean-Yves Lelandais (Rouen)
- Frédéric Couchet (FSF, APRIL)
- François ELIE (Comaga).

retardé : Yvon Rastetter (indiv. / entrepr. Cabinet Rastetter)

Représentés (pouvoirs)

- René Amberg (entrepr. RAQPM)
- Michèle Anouilh (Bagneux)
- Sébastien Balutaud (assoc. Linac)
- Laurent Delage (indiv.) -----> pouvoir à Michel Bondaz
- Jean-Matthieu Doleans (assoc. INEPDNET)
- Jean-Claude Fernandez (CG Haute-Savoie)
- Dominique Filâtre (assoc AIT)
- Yann Forgerit (indiv.)
- José Gauvilan (CG Drôme)
- Jean-Jacques Heilaud (assoc. Apronet)
- Marc Jambert (indiv.)
- Denis Jeannelle (Auxerre)
- Jean-Pierre Komorowski (entrepr UNIS)
- Claude Lambey (Besançon)
- Pierre Malvy (indiv.)
- Christine Raffin (Metz)
- Philippe Reve (entrepr. GIE Laon)
- Laurent Thoviste (Fontaine)
- Patrick Thull (CR Lorraine)
- Jean-Michel Willi (indiv.)

Le quorum étant atteint (27 suffrages sur 66, – le quart des membres étant requis), le président ouvre la séance à 17h30 et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Nomination dun commissaire aux comptes et dun suppléant
- Modification des statuts
- Constitution des Collèges et renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Michel Bondaz est secrétaire de séance.

1. Rapport moral

par François ELIE, Président de IADULLACT

a. Les exigences de la coopération

Les collectivités ne peuvent pas seulement attendre

Il est en effet tentant d'adhérer *pour voir*. Mais le principe de l'association suppose une participation de tous. Nous chercherons à impliquer davantage les membres dans les actions de l'association. Les collectivités doivent participer. Les modalités de la participation sont variées, cela commence par exemple par la mise en ligne d'un cahier des charges qui peut profiter à tous. Les collectivités s'engagent à nommer 2 personnes. Nous allons mettre en oeuvre le règlement intérieur de plus près sur ce point. Travaillons vraiment ensemble sur les mêmes projets

b. Participations aux événements

Evènements passés

ENACT à Angers 2002	FE intervient dans une journée de formation consacrée au libre. Journée à laquelle Roberto di Cosmo (qui est membre fondateur) et Jean-Pierre Archambaud participent aussi.
Salon des Maires 2003	L'Adullact a son stand, tenu par Pascal Feydel, Matthieu Piaumier, François Elie et Omar Elaidi.
Rencontres à Autrans 2003	François Elie, Michel Bondaz et Pascal Feydel font le déplacement. Choix définitif de la solution gforge après consultation de Loïci Dachary (Savannah, FSF)
Solutions Linux 2003	L'Adullact a son stand, tenu par Pascal Feydel, Matthieu Piaumier, François Elie. Rencontre avec Richard Stallman, membre d'honneur de l'association
Egovos à Washington	Envoi d'une communication (en raison du déclenchement de la l'intervention en Irak, le déplacement est annulé)
Assises nationales du Net et des NTIC à Nice	Invités, nous n'avons malheureusement pas pu nous y rendre, parce que nous étions à Lyon
Lyon	Devant une quinzaine de DSI des grandes collectivités de Rhône-Alpes, François Elie, Philippe Allart, Pascal Feydel et Claude Bousser ont animé une journée consacrée à une réflexion sur le logiciel libre et à une présentation de l'association. Le DSI du département du Rhône, au terme de la journée, invite les participants à adhérer.
Sommet mondial de la société de l'information	Nous essayons de faire entendre la voie de la coopération dans le développement logiciel comme instrument d'une Société de l'Information plus juste et plus intelligente.
Journée du libre en Wallonie	Philippe Allart, vice-Président de l'Adullact et Pascal Feydel, délégué général, y participent
AG Club ACTIF	François Elie intervient avec Jean-Paul Degorce-Dumas (ADAE) à une journée consacrée au libre. Nous sommes d'ores et déjà identifiés comme un acteur majeur dans ce domaine.
Trophées du libre	François Elie est membre du jury. Michel Bondaz l'accompagne à Soissons.
AG Coter Club	Pascal Feydel représente l'Adullact à une table-ronde au sein d'une journée sur le libre.

Evènements prévus

Journées du Logiciels Libres : Rouen, du 25 au 26 juin 2003. ici même :-) François Elie, Philippe Allart, Pascal Feydel et Michel Bondaz représentent l'Association, qui est partenaire de la manifestation. Participation prévue demain à une table–ronde avec Microsoft–France.
Rencontres Mondiales du Logiciel Libre 2003 : Metz, du 9 au 12 juillet 2003.
Université d'Été de la Communication : Hourtin, du 25 au 29 août 2003.
Salon des Maires et des Collectivités Territoriales 2003 : Paris, du 18 au 20 novembre 2003.
Rencontres Mondiales des villes : Lyon, du 4 au 5 décembre 2003.
Futurinfo : Poitiers (16–18 septembre – Futuroscope
Egovos : novembre Paris.
SMSI
Forum de la e–administration : Issy les Moulineaux, du 11 au 13 décembre 2003.
Salons des Maires
Solutions Linux

c. Perspectives de développement

- Mise en service du site de développement
- le gforge est en place, les membres peuvent déposer d'ores et déjà leurs projets sur un système en français à *la sourceforge*.
- Nouveau look pour le site d'animation
- un graphiste professionnel travaille sur le *design* du site d'animation.
- Des collectivités déposent des projets finalisés
Le grand partage a commencé...
- Recrutement d'un ingénieur qualité
- Courrier en préparation vers les éditeurs de progiciels

d. Stratégie

Recentrage des activités

- La mutualisation des développements entre collectivité sera difficile, il ne faut pas trop en attendre, sauf en ce qui concerne les cahiers des charges et le retour d'expérience.
- Interopérabilité et logiciels libres, Publication des normes (XML), Fournir des outils appliquant les normes
Il est important que nous soyons très rigoureux dans l'application des préconisations définies par 'ex–ATICA / ADAE
- Activer le projet : groupement d'achats
Il est urgent d'activer le projet *groupement d'achat* afin de mettre en place une structure permettant de passer des marchés de développements communs.

2. Rapport financier

par Pascal FEYDEL, Délégué Général de IADULLACT

- Budget prévisionnel 2003
- Situation comptable au 30/04/2003
- Bilan des adhésions
- Recrutement
- Perspectives

a. Budget prévisionnel 2003

	Sans FEDER		Avec FEDER
	Prévision	Actualisation	prévisions
Achats	3900	6105	4205
Locaux	5940	5940	5940
P et T	8760	5160	5160
Déplacements	25200	25200	25200
Personnel	145400	58560	78540
Assurance	1000	1000	1000
Honoraires	6600	7676	29390
Publicité	3000	3000	3000
Prêt	0	0	3280
Divers	6000	2400	2400
dépenses	205800	115041	158115
Adhésions	235000	127500	127500
Subventions	0	0	49670
Recettes	235000	127500	177170

b. Situation comptable au 30/04/2003

Produits	47005
Achats et charges	11165
Rémunérations	16171
Chartges financières	10
Amortissements	237
Charges	27583
Résultat	19422

c. Bilan des adhésions

Collectivités Territoriales

Décembre 2002	Conseil Général du Territoire de Belfort Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême GIE de Laon
Février 2003	Ville de Rueil-Malmaison
Mars 2003	Conseil Régional de Champagne-Ardenne Conseil Général d'Isère Ville de Metz
Avril 2003	Conseil Régional de Lorraine Communauté Urbaine de Lille Métropole
Mai 2003	Conseil Général de Haute-Savoie Ville de Clermont-Ferrand
Juin 2003	Conseil Général de Dordogne (À quoi il faut ajouter la Rouen et le Conseil Général du Rhône hier et avant-hier)

Adhésions individuelles (hors membres fondateurs)

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Code Postal</i>	<i>Ville</i>	<i>Date d'adhésion</i>
BONDAZ	Michel	16440	MOUTHIERS SUR BOËVE	1 octobre 2002
JAMBERT	Marc	31400	TOULOUSE	7 octobre 2002
VENTURI	Sébastien	34110	FRONTIGNAN	9 octobre 2002
WAISSE	William	91130	RIS ORANGIS	16 octobre 2002
FORGERIT	Yann	29640	PLOUGONVEN	29 octobre 2002
GRELIER	Jean-Luc	19000	TULLE	29 octobre 2002
FERNANDEZ	Jean-Claude	74160	ARCHAMPS	4 novembre 2002
BACCO	Pierre	66670	BAGES	13 novembre 2002
LANDSCHOOT	Michel	98728	TEMAE	17 novembre 2002
JULIN	Megali	95100	ARGENTEUIL	27 novembre 2002
BATALLA	Diogène	69210	FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	12 décembre 2002
GARSAULT	Sylvain	16590	BRIE	13 décembre 2002
HENNIART	Thierry	59221	BAUVIN	18 décembre 2003
DELA GE	Laurent	16000	ANGOULEME	24 février 2003
WILLI	Jean-Michel	16400	LA COURONNE	24 février 2003
MALVY	Pierre	86000	POITIERS	18 mars 2003
MONDIE	Pierre	71000	MACON	26 avril 2003

Adhésions associations

Outre les associations qui sont membres fondateurs dès l'origine ABUL, ABULedu ADMINET, AFUL, APRIL, APRONET, FSF, ILLICO, SOISSONS-Technopole

<i>Nom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Code Postal</i>	<i>Ville</i>	<i>Date d'adhésion</i>
ACTIF	57, avenue Henri Ravera	92200	BAGNEUX	28 octobre 2002
LINAC	264, rue de Montmoreau	16000	ANGOULEME	16 octobre 2002
ALTERNATIVES 87	9 ter, rue Pétiniaud Beaupeyrat	87000	LIMOGES	26 novembre 2002
VERTSEDU	25, rue Mélingue	75011	PARIS	6 décembre 2002
INDEPNET	95, rue de Cagny	80000	AMIENS	27 décembre 2002
PLOEUC.NET	1 bis, rue du four à ban	22150	PLOEUC SUR LIE	3 février 2003

Adhésions entreprises

Outre Tactis, membre fondateur dès l'origine.

<i>Société</i>	<i>Adresse</i>	<i>Code Postal</i>	<i>Ville</i>	<i>Date d'adhésion</i>
EUROADVIS	14, rue du Séminaire	94516	RUNGIS	15 novembre 2002
IDEALX	15, avenue de Ségur	75007	PARIS	15 novembre 2002
RAGPM	10, place Charles Béraudier	69428	LYON	1 décembre 2002
INFORMATION DOCUMENT	19, avenue d'Italie	75013	PARIS	15 janvier 2002
UNIS	141b, boulevard de Valmy	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	15 mars 2003

d. Recrutements envisagés

L'équipe technique permanente

- Délégué général (courant 2003)
- Responsable qualité (courant 2003)
- Webmaster (effectué fin 2002)

Recrutement

- Responsable méthode (juin 2003)
- 2 stagiaires développeurs (juin 2003)

e. Perspectives

Probables nouvelles adhésions

- Communauté Urbaine de La Rochelle
- Conseil Régional du Limousin
- Conseil Régional de Nord-Pas-de-Calais
- Conseil Régional de Poitou-Charentes
- Conseil Général du Rhône (effectué ces jours-ci)
- Conseil Général de l'Ain
- Conseil Général du Cher
- Ville de Besançon
- Ville de Dijon
- Ville de Versailles
- Ville de Fontaine
- Ville de Reims

Développements projetés en mode coopératif

- Gestion de la relation citoyen (courrier CRM)
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Borne interactive
- Gestion du temps
- Gestion de la formation continue (régions)

Logiciels apportés par des collectivités

- Portail
- Gestion du patrimoine (cartographie)
- Dépouillement élections
- Gestion de parc informatique
- Annuaire santé

3. Nomination d'un commissaire aux comptes et dun suppléant

Commissaire aux comptes : **KPMG**

Suppléant : **M. Hervé BRETHOMEAU**

Oui, à l'unanimité

4. Modifications des statuts

Pour des raisons de fonctionnement, et aussi pour tenir compte de la demande de collectivités touchant la convocation par voie postale, il est proposé de remplacer l'article 15 par :

Article 15

Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se tient en continu par voie électronique et assiste le bureau. Les membres du conseil d'administration sont tenus à une participation régulière aux débats.

Sur convocation du président ou sur la demande du tiers de ses membres, et de toutes façons une fois par an, le Conseil d'Administration peut être réuni en présentiel. Quinze jours au moins avant la date fixée, il est alors convoqué par courrier électronique et courrier postal. Les décisions y sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Il est tenu procès-verbal des séances, les procès-verbaux sont signés par le Président. Tout membre du conseil d'administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Oui, à l'unanimité

Toujours pour répondre à la demande de membres collectivités, il est proposé de préciser dans l'article 16 que les convocations des réunions en présentiel se font par courrier électronique et postal. De même il faut préciser que le quorum doit être comptabilisé sur les suffrages et non sur les présences seulement physiques, comme c'est d'ailleurs l'usage le plus large dans les associations. Mais cela va mieux en le disant.

Article 16

Convocation à l'Assemblée Générale : par courrier électronique et courrier postal.

préciser « présence ou représentation », « présents ou représentés ».

L'article 16 devient donc

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués à la demande du président ou du conseil d'administration, ou du tiers des membres de l'association, par courrier électronique et courrier postal.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations et fixé par le bureau du Conseil d'Administration. Le président, assisté des membres du bureau et du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Il est procédé, après épuisement de l'ordre de jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour. La présence ou représentation du quart des membres est nécessaire pour que l'assemblée générale puisse délibérer. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale est convoquée avec le même ordre du jour, à six jours au moins d'intervalle. Celle-ci délibère alors valablement, quel que soit le nombre des présents ou représentés. Toute assemblée générale peut modifier les statuts.

Oui, à l'unanimité

Il est proposé de modifier la composition du Conseil d'Administration pour faire une place explicite au monde de l'enseignement, à la fois dans sa dimension de destinataire, mais aussi de contributeur. Il est proposé un collège membre associés *enseignement* avec deux sièges. Afin de respecter l'esprit des statuts, il est alors nécessaire d'ajouter un siège au collège des Administrations et des collectivités publiques.

Article 6

Il est nécessaire de modifier la fin de l'article 6 comme suit

Les membres appartiennent une des catégories suivantes :

- Sont membres actifs les administrations et collectivités publiques ;**
- Sont membres individuels les personnes physiques qui favorisent le développement de l'association ;**
- Sont membres associées les personnes morales qui favorisent le développement de l'association. Une convention est signée avec chaque membre associé. On distingue les membres associés du monde associatif, de l'enseignement et des entreprises ou organismes. Le règlement intérieur organise leur participation à des groupes de travail.**

- Afin de représenter équitablement les membres de l'association au sein du conseil d'administration, il est décidé de créer des collèges de représentants
- Collège des administrations et collectivités publiques,
- Collège des membres associés *associations*,
- Collège des membres associés *enseignement*,
- Collège des membres associés *entreprises*,
- Collège des membres individuels.

article 10

il faut donc remplacer le début de l'article 10 par :

L'association est dirigée par un conseil d'administration compos de 21 (vingt et un) membres au maximum, élus au scrutin secret.

Afin de représenter équitablement les membres de l'association au sein du conseil d'administration, il est décidé de nommer des représentants par collège selon la répartition suivante :

- 11 (onze) représentants des administrations et des collectivités publiques
- 3 (trois) représentants des membres associés *associations*
- 2 (deux) représentants des membres associés *enseignement*
- 2 (deux) représentants des membres associés *entreprises*,
- 2 (deux) représentants des membres individuels,
- 1 (un) représentant des salariés.

Oui à l'unanimité

5. Constitution des collèges

Conformément à l'article 16 des statuts, les autres points de l'ordre du jour étant épuisés, il est procédé aux renouvellement des collèges. Il est demandé l'autorisation de procéder à un vote à main levée en lieu et place du vote secret et à ne procéder à un vote interne au collège considéré qu'au cas où il n'y aurait pas unanimité. La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Collectivités Territoriales et Administrations
Conformément à l'article 12, les dix membres actuels du collèges Administrations et Collectivités Territoriales sont :

- . François Elie (Grand Angoulême)
- . Philippe Gille (Territoire de Belfort)
- . Claudine Chassagne (Isère)
- . Marc-Noël Fauvel (Rueil Malmaison)
- . Christine Raffin (Metz)
- . Philippe Seigeot (Champagne–Ardenne)
- . Philippe Allart (Lille Métropole)
- . Serge Tilly (Lorraine)
- . Jean–Claude Fernandez (Haute–Savoie)
- . Claude Lambey (Besançon)

Comme il a été créé un siège supplémentaire, Rouen se porte candidat.

- . Jean–Yves Lelandais (Rouen)

Elu à l'unanimité

- Associations

François Désarménien (AFUL), Olivier Berger (APRIL) et Frédéric Couchet (FSF) proposent leur candidature

Elus à l'unanimité

- Entreprises

Yvon Rastetter (cabinet rastetter) est candidat.

IdealX est proposé sous réserve d'acceptation.

Elus à l'unanimité

- Enseignement

les sièges restent à pourvoir jusqu'à la prochaine assemblée générale.

- Individuels

Sont candidats Michel Bondaz et Gaëtan de Ruyffelaere

Elus à l'unanimité

- Salarié

Matthieu Piaumier, salarié le plus ancien, est candidat

Elu à l'unanimité

Questions diverses

Une étude est en cours pour pouvoir offrir un site web (installation, choix de configuration et formation, probablement sans hébergement) aux adhérents « petites communes » de l'Adullact.

A 18 h 30, le Président lève la séance.

Le secrétaire de séance

Le Président

Michel Bondaz

François Elie